



SNAD CGT SECTION DE PERPIGNAN

GARROTADA

Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
du 3 mars 2015

Déclaration préalable



Monsieur le Président,

Les événements tragiques survenus le 7 janvier 2015 et les mesures gouvernementales qui ont suivi, ont rappelé combien les Services de l'État étaient directement concernés par la lutte contre le terrorisme et la protection des citoyens.

L'administration des Douanes, au travers de ses missions de contrôle des marchandises, des personnes et des moyens de transport ne doit pas échapper à ces prérogatives.

Comme l'a confirmée la Direction Générale lors du dernier Conseil d'Administration, et dans les différents messages (cli, messages d'alerte,...) qui alimentent les services depuis quelques mois, la Douane «est directement impliquée dans le dispositif national de lutte contre le terrorisme, à travers l'exercice de ses missions de contrôle et de sécurité, et celles relevant de la collecte du renseignement».

Pour que nos collègues puissent accomplir leurs missions dans les meilleures conditions, la CGT souhaite vous alerter sur les problèmes de sécurité qui touchent actuellement les services de la Surveillance comme les services Opérations Commerciales :

- un manque évident de moyens humains empêche aujourd'hui les brigades de la Direction*

Régionale de Perpignan d'exercer leurs missions dans des conditions de sécurité sereines. L'application du PSD, viendra dans les mois à venir encore plus fragiliser les services.

– un manque évident de moyens matériels influe directement sur la sécurité des agents, alors que les budgets de fonctionnement des services sont déjà en baisse. Dans certains services, l'absence de dotations de gilets pare-balles adaptés aux agents ainsi que l'obsolescence des gilets pour les agents qui en sont dotés posent de sérieux problèmes. Effectivement la date de validité de la plupart des gilets pare-balles est dépassée.

– la sécurisation de tous les bâtiments administratifs douaniers doit être aujourd'hui une priorité, ce qui est loin d'être le cas notamment dans les aéroports de Carcassonne et Perpignan.

En effet les locaux dans ces aéroports ne sont pas appropriés, lors de l'arrivée des avions les agents tournent le dos aux personnes qui se trouvent dans la salle d'attente et qui attendent les passagers qui débarquent d'où un manque de sécurité et de discrétion puisque tout individu peut voir l'écran d'ordinateur.

Notre participation aux réunions de sécurité aéroportuaire sur Perpignan doit revenir d'actualité et la proposition de délimiter un périmètre de sécurité autour des aubettes doit être une priorité.

La CGT réclame tous les moyens nécessaires, humains et matériels afin que les agents des Douanes puissent travailler dans des conditions optimales de sécurité et effectuer leurs missions de protection des citoyens et de lutte contre les trafics illicites comme le trafic d'armes et les mouvements illégaux de capitaux en toute sérénité.

A ce titre nous vous demandons de nous soutenir dans notre démarche qui est que l'administration des Douanes devienne **une administration prioritaire** au même titre que les autres administrations ayant un rôle dans la lutte contre les gros trafics et le terrorisme.

Enfin en cette période de l'année où chaque agent se voit évalué par son supérieur hiérarchique nous devons d'attirer l'attention des membres du CHS CT sur le stress occasionné par cet exercice tant pour le notateur que par l'agent subissant la notation.

En effet nous savons tous l'importance de la notation sur l'ensemble d'une carrière, une bonne notation et tout va bien, une mauvaise notation ou une appréciation phraséologique désastreuse et l'agent plonge dans une période d'incompréhension, d'injustice souvent source de stress et de mal être. La pénurie de mois à attribuer contribue aussi grandement à cet état de fait et place les chefs de service dans des situations délicate car ils ne peuvent pas toujours « récompenser » comme ils le souhaiteraient et doivent faire des choix qui peuvent s'avérer difficiles et très compliqués, et il faut ensuite qu'ils l'expliquent aux agents. En cette période où l'on parle de plus en plus de « burn-out », la notation peut aussi y contribuer. Ceci ne devrait pas s'arranger puisque à l'horizon 2017 sera mis en place le RIFSEEP, le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel qui verra une part annuelle de son indemnité variée selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent.

Ce nouveau dispositif indemnitaire verra les primes des agents évoluer principalement en fonction de l'évaluation. Cette mesure arbitraire que la CGT condamne, vise à diviser les agents avec pour conséquence une baisse des salaires et de pouvoir d'achat.

Les représentants CGT, membres du CHS CT, souhaitent Monsieur le Président, vous alerter sur cet exercice qui ajouté aux suppressions d'emplois, aux objectifs et indicateurs de performance plongera de manière significative les agents dans une période délicate.

COMPTE RENDU

Le président n'a pas souhaité discuter des problèmes nationaux, il a seulement souligné que le problème des gilets pare-balles devrait être résolu, puisque l'administration a diligenté un recensement auprès des services et que le remplacement voire la dotation de nouveaux gilets pare-balles est en cours.

Il ne s'agit dès lors plus que d'une histoire de délai de commande et/ou de fabrication.

Concernant la sécurité des agents exerçant à l'aéroport de Perpignan, il dit partager notre analyse et s'engage à régler rapidement le problème en accord avec les responsables du site.

Il nous assure qu'il va relancer notre participation aux réunions du Comité Opérationnel de Sûreté (COS) portant sur la sécurité du site.

Sur proposition des élus du SNAD CGT, une visite du site de l'aéroport, après la fin des travaux sera organisée en septembre pour les membres du CHSCT.

Suivi post professionnel :

Ce suivi concerne les agents ayant été en contact avec l'amiante. Il n'est pas systématique, c'est à l'intéressé d'en faire la demande.

Toutefois si un problème de santé venait à subvenir a posteriori, le dossier pourrait être rouvert à tout moment.

Bilan des pharmacies :

Elles sont normalement toutes à jour. Elles sont complétées en fonction des spécificités.

A noter que le Dakin (eau de javel) est un désinfectant efficace contre le VIH à condition que la désinfection dure au minimum 10 minutes. Ce dernier est toujours valable après la date de péremption tant qu'il est de couleur rose.

Pour le paracétamol, il ne sera plus présent dans les véhicules mais seulement dans les locaux administratifs (les brigades qui effectuent des services nocturnes et ne peuvent pas avoir accès aux pharmacies publiques), ce médicament ne supportant pas les températures supérieures à 30°C.

Accident de service et agression :

Le suivi est toujours rendu difficile par manque de remontée des informations.

Évacuation incendie :

Un exercice d'évacuation doit avoir lieu 2 fois par an pour les sites dont l'effectif est supérieur à 50 agents.

Les services en nombre d'agent inférieur n'en sont pas pour autant dispensés.

Nous avons demandé de prévoir un exercice en situation de procédure contentieuse.

DUERP et PAP :

En raison des élections professionnelles, la DGFIP n'a pu établir les documents. Par mesure d'équité il nous a semblé que nous ne pouvions pas aborder la répartition du budget.

Dès que les documents seront établis, un CHSCT se réunira, normalement 1ere quinzaine d'avril.

Questions diverses :

Narbonne : L'accès au site est toujours un problème compliqué, des solutions sont à l'étude. Le déplacement du portail d'entrée est à l'étude sur financement DG.
Nous avons demandé une visite sur site avant le prochain CHSCT.

Porta :

Conformément, au droit d'alerte de novembre et des prérogatives du CHSCT de décembre le Président nous a assuré avoir consulté et vu plusieurs agents sur le site. Il nous garantit que tout rentre dans l'ordre, petit à petit.

Nous avons demandé un point d'étape systématique à chaque CHSCT.

Le médecin de Prévention a maintenu que les consultations avec la psychologue du travail allaient continuer.

Dès les beaux jours, des petits travaux de réfection intérieure vont être entrepris.

Vos représentants CGT en CHSCT

Philippe Bails

Christelle Coëffard

DUERP = Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

PAP = Programme Annuel de Prévention

BULLETIN D'ADHESION AU SNAD CGT

Section de Perpignan

NOM :

Branche * : OP/CO SURV

Grade :

Adresse administrative :

Adresse personnelle :

PAC* : OUI NON

* rayer la mention inutile

Prénom :

Indice :

A remettre à ton contact local ou à adresser : SNAD CGT 1 bd Kennedy 66100 Perpignan